

## *Changements selon l'âge des flux de migration interne : la France du début du siècle*

DANIEL COURGEAU

En l'absence d'un registre de population, on ne dispose que de peu d'informations sur les flux de migrations internes à la France du début de ce siècle. Pour les données censitaires, le rapprochement de deux renseignements du bulletin individuel (le département de naissance et le département de résidence) a permis, à partir de 1861, un dénombrement de certains flux de non-natifs des départements.

Jusqu'à présent, on a surtout exploité les tableaux croisant département de naissance et département de résidence. Dès 1970, nous avons cherché à mettre en évidence les champs migratoires en place au début du siècle (Courgeau, 1970). Plus récemment, Le Bras utilisait cette même information pour montrer comment les flux de migration jouent essentiellement dans un mécanisme de voisinage (Garden et Le Bras, 1988). Encore plus récemment, Bonneuil essayait de reconstituer les intensités cumulées de migration par groupe d'âge quinquennal, en utilisant ce même tableau, sous l'hypothèse d'une stabilité du choix des destinations en âge, pour un département de départ donné (Bonneuil, 1991). Il serait nécessaire de tester une telle hypothèse, mais on ne peut le faire sur un tel tableau, qui comporte déjà 7 569 effectifs ( $87 \times 87$ ) : aucune décomposition par âge n'a été publiée pour ces flux. De plus, comme on travaille sur la population « présente », les flux de migrations masculines risquent d'être très erronés, comme ceux tous sexes réunis : les militaires du contingent sont en effet comptés comme « présents » dans le département de garnison.

Pour toutes ces raisons, il paraît indispensable d'essayer de mettre en évidence l'effet de l'âge et du sexe sur les populations migrantes. On dispose en fait d'une information moins détaillée que celles des tableaux croisés, mais tout à fait utilisable pour mettre en évidence ces effets. Aux recensements de 1901 et 1911, ont été publiés des tableaux donnant pour chaque département les effectifs nés dans leur département de résidence, ceux nés dans d'autres départements et ceux nés hors de France, distingués par groupe d'âge quinquennal et par sexe. Tugault avait déjà utilisé cette information pour la

France entière et en avait tiré des proportions de non-natifs du département de résidence à 45 ans, pour les différentes cohortes nées au XIX<sup>e</sup> siècle (Tugault, 1973). Plus récemment, nous avons montré que l'on pouvait en tirer des effectifs de migrants, corrigés des retours, par âge et sexe, pour les divers départements au cours de la période intercensitaire 1901-1911 (Courgeau, 1988). Nous avons utilisé ces techniques pour présenter certains flux par âge (Poussou, Courgeau et Dupâquier, 1988).

Nous allons prolonger ici ces recherches, en considérant l'ensemble des taux calculés par sexe, par groupe d'âge quinquennal et par département. Après un rappel rapide de la méthode utilisée, nécessaire pour interpréter les effectifs estimés, nous effectuerons une analyse factorielle de ces tableaux. Cette analyse nous permettra de donner une vue d'ensemble des migrations par âge dans la France du début du siècle, et de montrer que les hypothèses habituellement faites sont loin d'être réalisées.

#### 1. UNE MESURE APPROCHÉE, MAIS UTILE

Voyons rapidement ici comment, à partir des effectifs par sexe et âge des natifs et non-natifs à deux dates, on a une possibilité d'estimer des effectifs d'immigrants et d'émigrants corrigés des retours<sup>1</sup>.

Pour ce faire, on estime d'abord les probabilités de survie sur la France entière, en rapportant les effectifs d'un sexe donné nés en France et mesurés en 1911 à ceux de la même cohorte mesurés en 1901. On fait alors l'hypothèse que ces probabilités de survie ne sont pas trop différentes, au moins aux âges de forte migration compris entre 10 et 50 ans, des probabilités de survie réelles des divers départements. Dès lors, en comparant l'effectif d'une cohorte dans un département observé en 1911 à l'effectif que l'on aurait pu attendre si la mortalité seule jouait, on obtient en général un effectif différent de zéro, du fait des migrations internes. Voyons plus précisément la définition d'un tel effectif de migrants.

Si l'on travaille sur l'effectif des non-natifs, on peut facilement montrer que cet effectif augmente du fait de l'immigration de nouveaux non-natifs au cours de la période intercensitaire et diminue du fait du départ des immigrants des périodes antérieures. Si l'on observe des cohortes jeunes, on mesurera essentiellement un effectif d'immigrants vers le département, les migrants antérieurs étant peu nombreux et leur durée de séjour étant courte. Si l'on observe au contraire des cohortes plus âgées, l'augmentation des départs d'immigrants antérieurs, de plus en plus nombreux, peut arriver à surpasser l'effectif des nouveaux immigrants et rendre cette estimation négative. On

1. Le lecteur qui désire de plus amples informations sur ces méthodes peut se reporter à notre ouvrage (Courgeau, 1988) qui discute de façon approfondie les hypothèses faites et la qualité de ces estimations.

verra que c'est bien ce que l'on observe dans certains départements très urbanisés.

Si l'on travaille sur l'effectif des natifs du département, on voit que celui-ci diminue du fait de l'émigration vers d'autres départements, mais peut également augmenter du fait du retour de natifs ayant émigré antérieurement à 1901. A nouveau, si l'on observe des cohortes jeunes, la diminution de l'effectif sera à relier directement à l'émigration du département, les retours de migrants antérieurs étant faibles à ces âges. Au contraire, si l'on observe des cohortes plus âgées, l'augmentation des retours de migrants antérieurs pourra surpasser les départs de natifs et conduire à une augmentation de la population des natifs au cours de la période 1901-1911. On verra que c'est bien ce que l'on observe pour certains départements ruraux qui connaissent une forte émigration de jeunes suivie d'un retour.

Si ces effectifs de premiers migrants corrigés des retours peuvent être estimés sans problème pour toutes les cohortes féminines, cette estimation fait problème pour certaines cohortes masculines. En effet, comme nous l'avons indiqué, on travaille sur la population « présente » : les militaires du contingent, recensés dans leur lieu de garnison, ne sont pas réintégrés dans leur lieu de résidence habituelle. Cela induit des migrations que l'on peut considérer comme factices pour les individus des générations nées entre 1881 et 1884 qui font leur service militaire en 1901, et pour les générations nées entre 1891 et 1894 qui font leur service militaire en 1911. On peut vérifier aisément que les effectifs de migrants, corrigés des retours dans ces cohortes, sont parfaitement aberrants par rapport à ceux des cohortes encadrantes : fortement sous-estimés pour les générations nées entre 1881 et 1884, fortement surestimés pour les générations nées entre 1891 et 1894.

On pourrait, pour effectuer l'analyse des cohortes masculines, éliminer ces deux groupes de générations. Une autre solution est cependant possible lorsque l'on compare les effectifs de migrants masculins et féminins aux âges encadrants. En général, ces effectifs sont toujours assez proches les uns des autres, ce qui permet une estimation approchée des migrants masculins. Nous avons fait l'hypothèse que le rapport des différences entre ces effectifs et ceux des deux cohortes adjacentes était égal au même rapport chez les femmes.

Cette hypothèse nous permet de travailler de façon semblable sur les cohortes masculines et féminines. Du fait des corrections, nous accorderons plus d'attention aux résultats trouvés pour les femmes et ne dégagerons que les différences les plus significatives trouvées chez les hommes, surtout pour les cohortes non concernées par le service militaire.

En rapportant ces effectifs d'immigrants et d'émigrants, corrigés des retours, aux populations en début d'observation, nous obtenons pour chaque sexe et pour les 18 groupes d'âges quinquennaux des séries de taux de migration pour chacun des 87 départements français de l'époque. C'est à partir de cette information que la suite de l'article est bâtie.

## 2. UN RÉSUMÉ DE CETTE INFORMATION COMPLEXE

Nous sommes en présence de taux regroupant simultanément plusieurs phénomènes (premières migrations et retours), mais aussi devant une information foisonnante : nous disposons, en effet, de 6 264 taux d'immigration ou d'émigration. Ni la lecture des chiffres, ni la superposition sur un même graphique des courbes départementales, ne nous permet d'analyser le phénomène.

Pour caractériser les différences entre départements, nous devons d'abord définir une « distance » entre eux. Pour l'émigration ou l'immigration, cette distance doit tenir compte des différences entre les taux à chaque âge, en veillant à ce que les plus importants jouent un plus grand rôle, pour tenir compte des différences d'intensité et de structure. La distance euclidienne prise sur les taux permet de bien représenter ces différences : le carré de cette distance est la somme des carrés des différences respectives entre les 18 taux des deux départements considérés.

Dès lors, une analyse factorielle en composantes principales, munie d'une métrique canonique, nous permet de rechercher la meilleure représentation de cet ensemble de taux. Nous extrayons successivement les axes qui représentent le mieux possible les distances entre départements, qui n'ont pas été expliquées par les axes précédents. Ces axes étant orthogonaux, la somme des variances des projections des 87 points sur chaque axe reconstitue la variance totale du nuage de points. Nous pouvons ainsi calculer le pourcentage de la dispersion totale que chaque axe explique et qui nous fournira une mesure de la qualité de l'ajustement.

Le tableau 1 porte les pourcentages de la dispersion totale, expliqués par chacun des quatre premiers axes, sur les dix-huit que l'on peut extraire. Il montre que plus de 90 % de cette variance est expliqué par ces quatre premiers axes.

Pour l'immigration, tant féminine que masculine, nous examinerons plus en détail ici les projections sur les deux premiers axes qui expliquent 91,9 % de la variance chez les femmes et 87,2 % chez les hommes. On peut noter ici que le troisième axe, au moins chez les femmes, est essentiellement lié à la migration des 0-4 ans, donc à des migrations d'enfants en nourrice, que nous laissons de côté ici, pour nous intéresser à des migrations plus volontaires.

Pour l'émigration tant féminine que masculine, nous devons examiner les projections sur les trois premiers axes pour avoir une part de variance expliquée suffisamment importante : nous arrivons ainsi à expliquer 86,0 % de la variance chez les femmes et 87,1 % chez les hommes. Notons à nouveau que le quatrième axe est lié à la migration d'enfants en nourrice, que nous laissons de côté dans cette étude.

Le tableau 2 porte les carrés des corrélations entre les taux d'immigra-

Tableau 1. — Pourcentages de la dispersion expliqués par les quatre premiers axes dans l'analyse de l'immigration et l'émigration, féminine et masculine

	1er axe	2ème axe	3ème axe	4ème axe
Immigration féminine	81,8	10,1	1,8	1,1
Emigration féminine	53,7	26,7	5,6	4,9
Immigration masculine	74,0	13,2	5,5	2,2
Emigration masculine	47,3	32,5	7,3	4,8

tion, corrigés des retours, par âge<sup>2</sup> et les deux premiers axes, pour les femmes et pour les hommes considérés séparément.

Tableau 2. — Carrés des corrélations entre les taux d'immigration par âge et les deux premiers axes pour les femmes et les hommes

Groupe d'Age en 1901	Population féminine		Population masculine	
	1er axe	2ème axe	1er axe	2ème axe
00-04 ans	0,703	0,001	0,587	0,000
05-09 ans	0,923	0,004	0,814	0,000
10-14 ans	0,982	0,004	0,957	0,000
15-19 ans	0,973	0,004	0,937	0,000
20-24 ans	0,811	0,091	0,765	0,078
25-29 ans	0,540	0,358	0,388	0,307
30-34 ans	0,231	0,648	0,123	0,625
35-39 ans	0,064	0,825	0,000	0,728
40-44 ans	0,024	0,908	0,000	0,808
45-49 ans	0,000	0,934	0,077	0,850
50-54 ans	0,030	0,906	0,106	0,833
55-59 ans	0,000	0,814	0,140	0,788
60-64 ans	0,000	0,000	0,183	0,674
65-69 ans	0,000	0,000	0,114	0,583
70-74 ans	0,000	0,000	0,000	0,000
75-79 ans	0,172	0,000	0,000	0,000
80-84 ans	0,000	0,000	0,000	0,000

Pour les deux sexes, les résultats sont très clairs et cohérents : le premier axe est très fortement lié aux immigrations des jeunes de 0 à 24 ans en 1901, les retours étant encore faibles ; le second axe est très fortement lié aux immigrations corrigées des retours des adultes âgés de 30 à 59 ans chez les femmes et de 30 à 69 ans chez les hommes. Ces deux axes étant indépendants par construction, on peut dire que les deux types de migrations sont également indépendants comme le montrent les carrés des corrélations entre le premier axe et les groupes d'âge de 30 à 69 ans, et le second axe et les groupes d'âge de 0 à 24 ans pratiquement nuls.

Hormis le troisième axe qui explique les migrations d'enfants en nour-

2. Nous avons volontairement omis ici de représenter le dernier groupe d'âge de 85 ans et plus, pour lequel l'effet de la mortalité est prépondérant sur celui de la migration.

rice, les axes suivants ne doivent représenter que les erreurs liées aux hypothèses que nous avons du faire pour estimer les taux ou certaines erreurs dans les données censitaires (Bonneuil, 1991).

Le tableau 3 porte les carrés des corrélations entre les taux d'émigration non corrigés des retours par âge<sup>2</sup> et les trois premiers axes.

Tableau 3. — Carrés des corrélations entre les taux d'émigration par âge et les trois premiers axes pour les femmes et les hommes

Groupe d'âge en 1901	Population féminine			Population masculine		
	1er axe	2ème axe	3ème axe	1er axe	2ème axe	3ème axe
00-04 ans	0,046	0,000	0,388	0,003	0,036	0,036
05-09 ans	0,750	0,025	0,001	0,645	0,071	0,006
10-14 ans	0,909	0,051	0,012	0,860	0,109	0,000
15-19 ans	0,894	0,072	0,003	0,896	0,073	0,001
20-24 ans	0,620	0,078	0,064	0,680	0,065	0,156
25-29 ans	0,215	0,001	0,422	0,147	0,165	0,299
30-34 ans	0,028	0,090	0,520	0,105	0,212	0,265
35-39 ans	0,003	0,230	0,447	0,193	0,216	0,338
40-44 ans	0,001	0,163	0,381	0,305	0,337	0,290
45-49 ans	0,020	0,160	0,368	0,257	0,268	0,399
50-54 ans	0,114	0,470	0,192	0,284	0,480	0,147
55-59 ans	0,180	0,635	0,032	0,268	0,581	0,060
60-64 ans	0,196	0,686	0,009	0,126	0,727	0,000
65-69 ans	0,204	0,713	0,010	0,089	0,761	0,057
70-74 ans	0,204	0,713	0,010	0,088	0,754	0,057
75-79 ans	0,176	0,613	0,008	0,079	0,599	0,214
80-84 ans	0,076	0,574	0,003	0,051	0,473	0,001

A nouveau, pour les deux axes, les résultats sont clairs et cohérents entre eux : le premier axe est fortement lié aux émigrations de jeunes de 5 à 24 ans en 1901, les retours étant faibles à ces âges ; le second axe est lié aux émigrations, corrigées des retours, des hommes et des femmes âgés de 50 à 84 ans ; le troisième axe est lié aux émigrations, corrigées des retours, d'individus plus jeunes, âgés de 25 à 49 ans.

On voit donc apparaître ici trois grands groupes d'âges qui permettent de bien différencier les comportements des divers départements. Cependant, surtout chez les hommes, on ne peut plus dire que ces trois types de migrations soient parfaitement indépendants entre eux : le premier axe est lié, mais de façon moins importante que le second, aux migrations de 50 à 84 ans ; le second axe est également lié, mais de façon moins importante que le troisième, aux migrations de 25 à 49 ans.

On peut encore penser, que, hormis le quatrième axe qui explique les migrations d'enfants en nourrice, les axes suivants représentent les termes erronés liés aux hypothèses et à l'imperfection des données censitaires.

Pour poursuivre cette analyse, plutôt que de représenter les divers plans factoriels et les projections des départements sur ces plans, nous préférons porter sur une carte géographique les positions de chaque département par rapport aux axes factoriels retenus. Ce sera l'objet de la partie suivante.

## 3. RESTITUER LES DIFFÉRENCES MIGRATOIRES DANS L'ESPACE GÉOGRAPHIQUE

Maintenant que nous avons mis en évidence les deux ou trois axes principaux qui permettent de bien caractériser les migrations, voyons plus en détail comment situer les divers départements par rapport à ces axes. Nous traiterons d'abord l'ensemble des départements avant d'éclairer les types mis en évidence par les courbes par âge de départements caractéristiques.

Pour l'immigration, corrigée des retours, l'examen des positions des divers départements dans le premier plan principal permet d'en distinguer trois types : deux types de départements attirant les jeunes, mais dont la position vis-à-vis des plus âgés est contrastée ; un troisième type de départements, dont l'immigration, corrigée des retours, est très faible à tous les âges.

Le premier type, noté ici  $\Delta$ , correspond à des départements très urbanisés, qui ont une forte immigration de jeunes, suivie de retours qui l'emportent sur les immigrations aux âges plus élevés. Ces départements sont portés sur la carte 1, pour les femmes, et sur la carte 2, pour les hommes. Ils sont pratiquement les mêmes pour les deux sexes, montrant une bonne cohérence spatiale : la Seine, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, le Var, le Gard, l'Hérault, la Marne et la Meuse.

Le second type, noté ici  $\nabla$ , correspond à des départements encore fortement urbanisés, mais situés dans la périphérie des grandes capitales régionales. Ils vont toujours avoir une forte immigration de jeunes, qui sera suivie aux âges plus avancés par beaucoup moins de retours. Il en résulte une immigration, corrigée des retours, qui reste toujours positive à ces âges. Certains de ces départements équilibrent ces deux flux aux âges supérieurs à 25 ans, nous les avons distingués en les entourant d'un cercle ( $\odot$ ). A nouveau les cartes masculine et féminine sont très proches (cartes 1 et 2), montrant toujours une bonne cohérence spatiale. Sont dans ce type : l'Oise, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne et le Loiret, pour la région parisienne ; les Alpes maritimes et le Vaucluse pour la région marseillaise ; le Lot-et-Garonne, la Charente et la Charente inférieure pour la région bordelaise.

Enfin, le reste des départements français, notés ici  $\blacktriangle$ , se regroupent dans un troisième type pour lequel la distinction selon la présence ou non de retours s'avère illusoire. Dans le premier plan factoriel, ces départements se regroupent sur le premier axe négatif, le second axe n'ayant que très peu d'effet. Ce sont donc des départements recevant très peu d'immigrants, corrigés des retours, à tous les âges, que l'on peut différencier suivant l'importance relative des immigrants de 0 à 25 ans : la Nièvre, la Lozère, la Haute-Loire, la Corrèze, le Cantal, l'Aveyron, etc., constituent les départements recevant le moins d'immigrants ; l'Isère, la Haute-Marne, etc., en reçoivent un peu plus.

En dépit de la grande similitude des flux d'immigration féminine et masculine, quelques différences non négligeables apparaissent dans les comportements. Dans le premier type de départements urbains (Seine, Rhône, etc.),

Carte 1. — Immigration des femmes



△ Forte immigration jeune suivie de retours importants plus âgés

▽ Forte immigration jeune non suivie de retours

▲ Faible immigration à tous âges



Carte 2. — Immigration des hommes



- △ Forte immigration jeune suivie de retours importants plus âgés
- ▽ Forte immigration jeune non suivie de retours
- ▲ Faible immigration à tous âges

l'attraction des jeunes femmes est généralement un peu plus élevée que celle des hommes, alors que les retours touchent en majorité les hommes. Cela explique l'ampleur du célibat féminin dans ces capitales (Segalen, 1988).

Voyons maintenant ce qu'il en est de l'émigration, corrigée des retours. Le nombre de types de départements à considérer sera dans ce cas beaucoup plus élevé car nous avons gardé trois axes. La première distinction portera sur l'émigration des jeunes de moins de 25 ans, selon qu'elle est importante (figures dont l'intérieur sera noir) ou peu importante (figures dont l'intérieur sera blanc). Une seconde distinction portera alors sur le signe respectif de l'émigration, corrigée des retours, des groupes d'âge 25-49 ans et 50-84 ans.

Voyons d'abord les départements dont l'émigration des jeunes est négligeable, mais qui connaissent une émigration continue d'individus plus âgés notés ici  $\Delta$ . La carte 3, pour les femmes<sup>3</sup>, permet de voir que cette catégorie correspond en gros aux départements les plus urbanisés : la Seine, la Seine-et-Oise, l'Oise, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, la Loire et le Gard.

Une nouvelle catégorie de départements apparaît ensuite, dont l'émigration des jeunes est toujours faible, mais sera suivie de retours à tous les âges supérieurs à 25 ans, notés ici  $\nabla$ . La carte 3 permet de les localiser : ils sont essentiellement dans le Midi méditerranéen (Alpes-Maritimes, Var, Hérault, Aude, Pyrénées Orientales), dans le sud et l'ouest de la France (Gironde, Landes, Haute-Garonne, Tarn, Loire-Inférieure, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure).

Un troisième type moins fréquent apparaît dans le nord de la France : la faible émigration des jeunes se poursuit jusqu'à 50 ans pour faire place ensuite à des retours chez les plus âgés, notés ici  $\circ$ . Ce comportement est suivi dans la Somme, le Nord, les Ardennes, la Marne et l'Aube.

Un quatrième type apparaît de façon plus dispersée : la faible émigration des jeunes est suivie par une période de retours entre 25 et 49 ans, puis, après 50 ans, on observe à nouveau une émigration de ces départements, notés ici  $\diamond$ . On trouve dans ce cas la Meurthe-et-Moselle dans le Nord, le Maine et Loire sur la vallée de la Loire, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Gers, sur la vallée de la Garonne et enfin le Vaucluse et l'Isère sur la vallée du Rhône.

Voyons maintenant les départements qui ont une très forte émigration de jeunes, et qui sont notés en noir sur la carte 3.

Un premier type correspond aux départements dont la forte émigration de jeunes est suivie de retours à tous les âges supérieurs à 25 ans, notés ici  $\blacktriangledown$ . Ils se regroupent dans les Pyrénées (Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Ariège), dans certaines parties du Massif Central (Aveyron, Cantal, Haute-Vienne, Creuse) et dans des départements proches de la Seine, mais toujours

3. La carte pour les hommes étant en grande partie redondante avec celle pour les femmes, nous ne l'avons pas portée ici. On verra cependant quelques différences entre ces cartes dans la partie IV.

Carte 3. — Emigration des femmes



- △ Faible émigration de jeunes, plus forte chez les plus âgés
- ▽ Faible émigration de jeunes, suivie de retours des plus âgés
- Faible émigration jusqu'à 50 ans, suivie de retours au-delà
- ◇ Faible émigration de jeunes, suivie de retours jusqu'à 50 ans, puis émigration au-delà
- ▲ Forte émigration continue à tous les âges
- ▼ Forte émigration de jeunes, suivie de retours pour les plus âgés
- Forte émigration jusqu'à 50 ans, suivie de retours au-delà
- ◆ Forte émigration de jeunes, suivie de retours jusqu'à 50 ans, puis émigration au-delà

situés au sud de ce département (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Cher, Yonne, Côte-d'Or, Nièvre, Indre).

Un grand nombre de départements connaissent, au contraire, après la forte émigration de jeunes, des retours entre 25 et 50 ans, puis aux âges plus élevés voient se développer une nouvelle émigration qui peut être très importante, notés ici  $\blacklozenge$ . Ils se regroupent dans les Alpes et le Jura (Haute-Savoie, Savoie, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Ain, Jura et Haute-Saône), dans l'ouest du Massif Central (Dordogne, Lot, Corrèze) et en Bretagne (Côte-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine).

Les deux autres types de départements se rencontrent plus rarement. Les départements qui ont une émigration continue à tous les âges, notés ici  $\blacktriangle$ , se rencontrent essentiellement dans l'ouest de la France (Finistère, Manche, Calvados, Mayenne, Eure). Les départements qui ont une émigration continue jusqu'à 50 ans, suivie de retours après cet âge, notés ici  $\bullet$ , sont beaucoup plus dispersés (Seine-et-Marne, Haute-Marne, Ardèche).

Dans tous les départements où l'on observe des retours, à quelque âge qu'ils surviennent, ceux-ci sont toujours plus importants chez les hommes que chez les femmes. Ce résultat vient compléter l'observation faite sur les départements urbanisés. En revanche, lorsque l'on observe une émigration d'individus de plus de 50 ans, deux types de départements s'opposent. Pour les départements de l'est de la France, essentiellement du Jura et des Alpes, l'émigration féminine est beaucoup plus importante que l'émigration masculine. S'agirait-il de mères veuves, que les jeunes émigrants font venir dans les villes? Cela n'est, au contraire, pas le cas pour les départements de l'ouest de la France, essentiellement de Bretagne et de Normandie, où l'émigration masculine âgée est beaucoup plus importante que celle des femmes.

Pour mieux éclairer la diversité des comportements, nous présenterons dans la partie suivante quelques exemples de départements des divers types pour lesquels nous donnerons les courbes par âge et par sexe des immigrants et émigrants, corrigés des retours.

#### 4. QUELQUES COURBES MIGRATOIRES TYPES

Il est indispensable de commencer cet examen par le cas de la Seine porté sur le graphique 1. On y observe une très forte immigration de jeunes des deux sexes avec un léger avantage pour les femmes ayant moins de 20 ans en 1901. Les retours sont tout à fait nets après 35 ans et concernent beaucoup plus les hommes que les femmes. La courbe d'émigration se situe en revanche à un niveau beaucoup plus faible et prend une importance relative pour les individus de plus de 20 ans, les hommes ayant un taux d'émigration un peu plus élevé que celui des femmes.

Un autre département a également une forte émigration, mais ses retours vers les départements d'origine aux âges les plus élevés ne viennent plus

compenser cette immigration. Il s'agit de la Seine-et-Oise, portée sur le graphique 2. L'immigration y est positive pour tous les âges, favorisant les femmes par rapport aux hommes dès l'âge de 10 ans en 1901. Le taux d'émigration, corrigé des retours, est toujours inférieur à 15 %, mais reste très proche de zéro dès 25 ans. C'est la raison pour laquelle nous avons entouré d'un cercle ce département sur la carte 3, car l'émigration que l'on observe à cet âge est nulle compte tenu de la précision de la méthode d'estimation.

Prenons maintenant le cas d'un département de forte émigration de jeunes, comme la Creuse, porté sur le graphique 3. Ce département a une immigration pratiquement nulle à tous les âges : il n'attire aucun natif des autres départements. En revanche, à la forte émigration observée jusqu'à 25 ans, succèdent des retours très nombreux qui s'étendent sur tous les âges. Il voit entre 1901 et 1911, les retours de 3 700 hommes natifs de ce département et âgés de plus de 25 ans en 1901, alors qu'il envoie vers l'extérieur 6 365 hommes. Ce sont donc bien des flux complexes que l'on observe, qu'un résumé tous âges réunis laisse entièrement échapper.

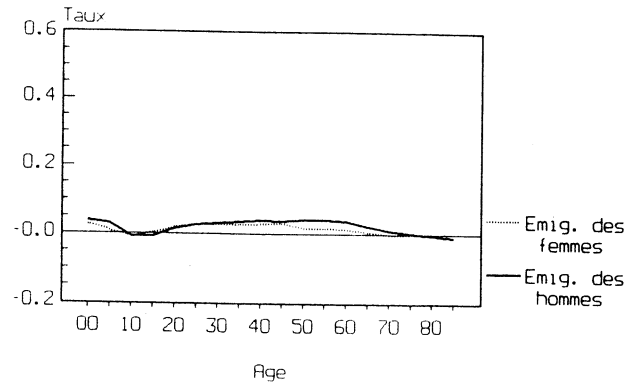
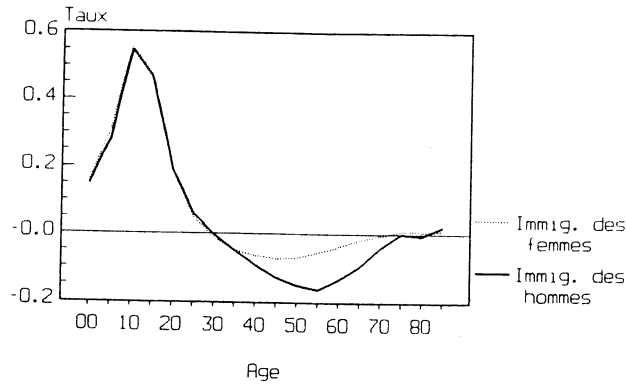
Observons le cas de la Haute-Savoie dont les flux d'émigration sont encore plus complexes (graphique 4). A nouveau, ce département n'attire aucun natif des autres départements. Son émigration, corrigée des retours, passe par deux maxima entre 0 et 20 ans, d'une part, et 50 et 80 ans, d'autre part, montrant des départs de natifs jeunes et âgés plus importants pour les femmes. En revanche, entre 30 et 50 ans, les retours existent et l'emportent sur les premières migrations.

Le Finistère (graphique 5) nous donne un autre cas de figure. Si son immigration est toujours nulle, son émigration, corrigée des retours, reste à tous les âges positive. On peut dire que ce département qui vient de s'ouvrir à l'émigration voit celle-ci toucher tous les groupes d'âge sans que les retours soient en nombre suffisant pour paraître sur cette courbe. Les comportements des deux sexes sont très proches.

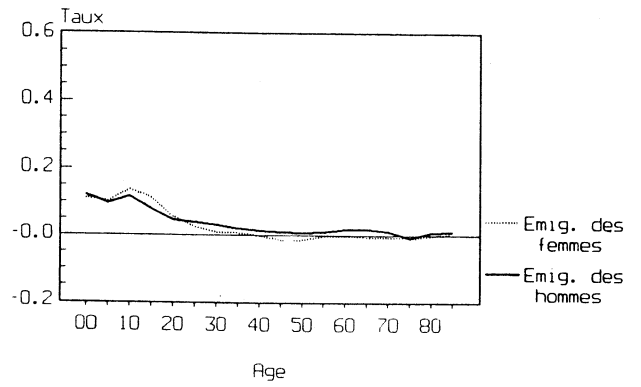
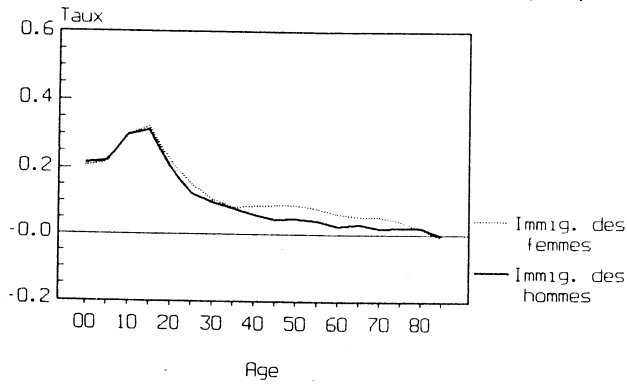
Le Pas-de-Calais nous donnera l'exemple d'un département pour lequel l'émigration, corrigée des retours, des hommes et des femmes est d'un type différent, alors que l'immigration est identique, ce département attirant peu de non-natifs (graphique 6). L'émigration des jeunes femmes est assez faible, mais aux âges plus élevés cette émigration, corrigée des retours, est toujours négative montrant un retour important de natives de ce département qui en avaient émigré avant 1901. L'émigration des hommes est faible mais se poursuit jusqu'à 50 ans, sans retours importants. Ce n'est qu'à partir de cet âge que les retours l'emportent sur les premières émigrations.

Le Lot-et-Garonne nous fournira l'exemple d'un cas encore différent (graphique 7). Ce département nous intéresse ici pour son émigration. On voit qu'elle est très faible aux âges jeunes (plus faible que son immigration), mais que cette émigration, corrigée des retours, devient négative entre 25 et 50 ans, montrant des retours importants à ces âges pour redevenir ensuite positive

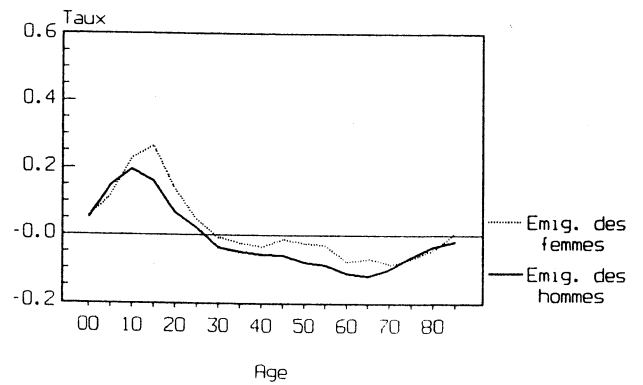
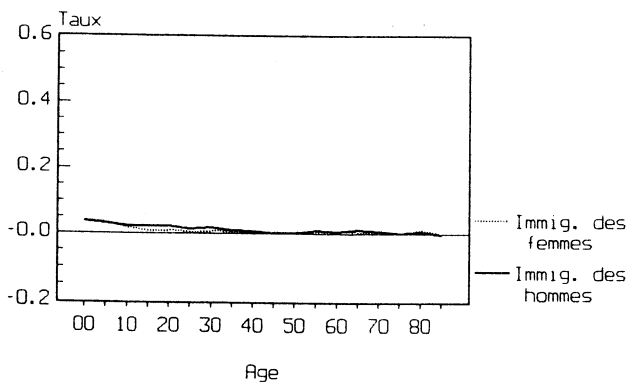
Graphique 1. — Seine



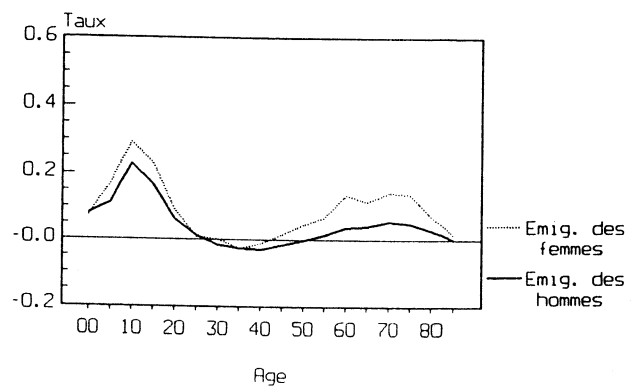
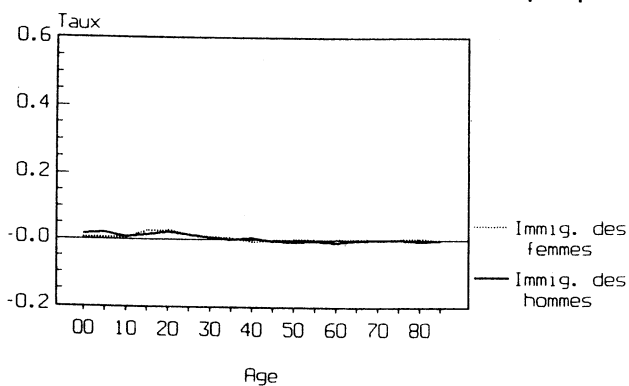
Graphique 2. — Seine-et-Oise



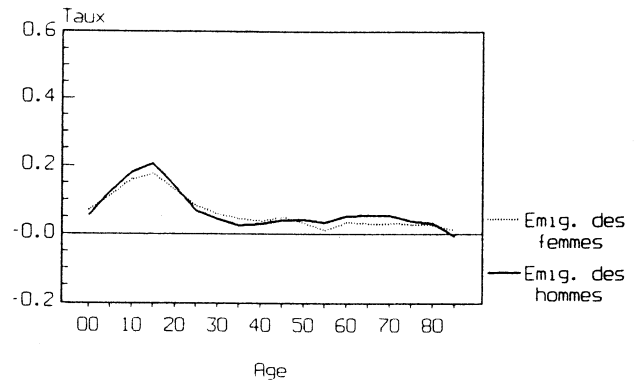
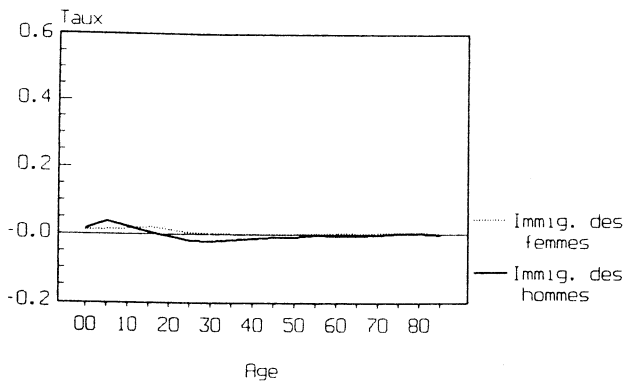
Graphique 3. — Creuse



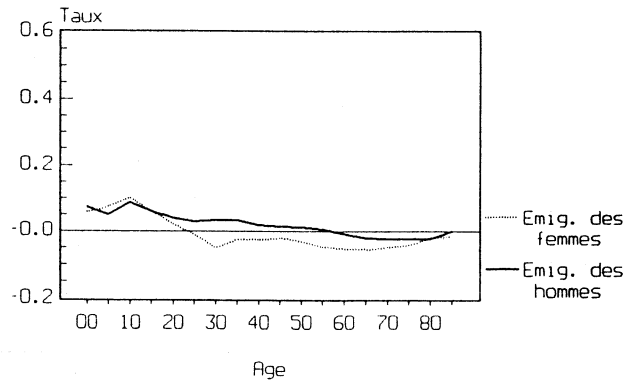
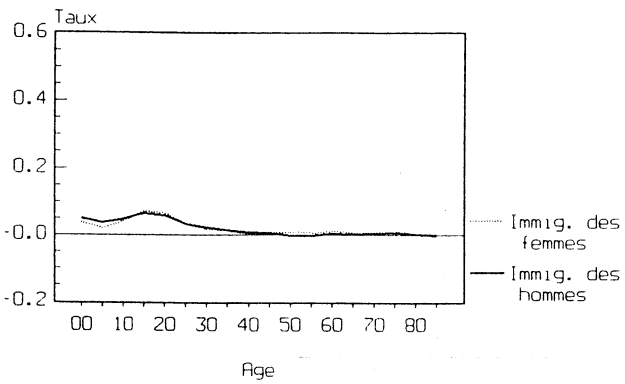
Graphique 4. — Haute-Savoie



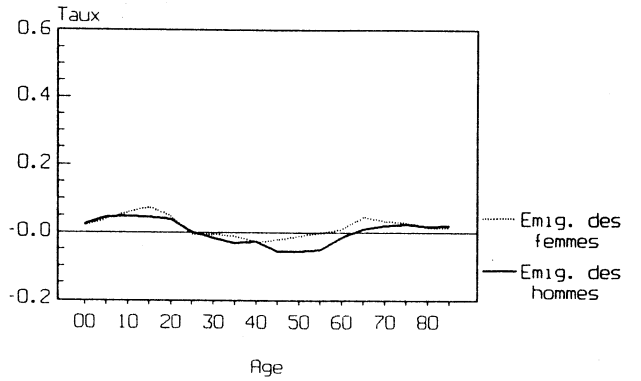
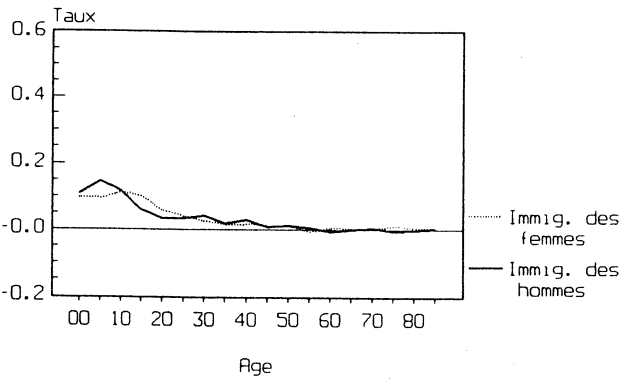
Graphique 5. — Finistère



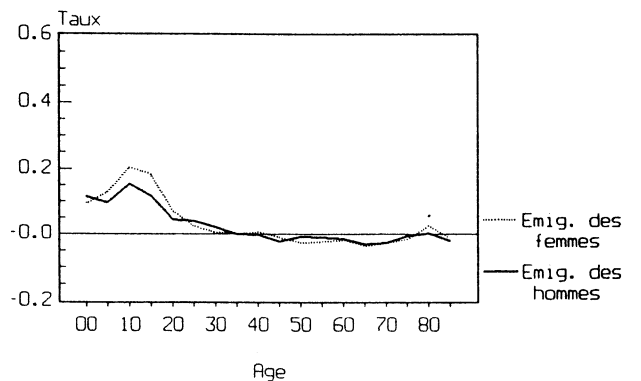
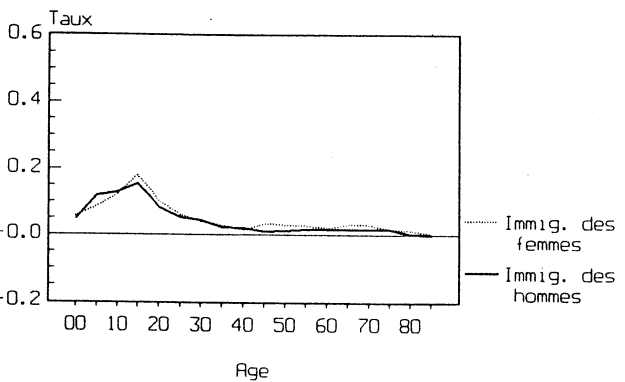
Graphique 6. — Pas-de-Calais



Graphique 7. — Lot-et-Garonne



Graphique 8. — Seine-et-Marne



aux âges plus avancés. La population de ce département a donc un comportement voisin de celle de la Haute-Savoie, mais l'intensité des flux d'émigration y est beaucoup plus réduite.

La Seine-et-Marne nous permettra d'illustrer le dernier cas possible (graphique 8). Ce département a une émigration avant 25 ans un peu supérieure à son immigration. Cette émigration et cette immigration, corrigées des retours, restent positives jusqu'à 45 ans, indiquant la poursuite de ces deux phénomènes que les retours ne peuvent rendre négatifs. Cependant après 50 ans, alors que l'immigration reste positive mais faible, les retours viennent l'emporter sur l'émigration.

#### CONCLUSIONS

Au terme de cette analyse, nous pouvons rejeter entièrement l'hypothèse d'une indépendance des flux selon l'âge. Ceux-ci sont au contraire fortement rythmés par l'étape du cycle de vie dans lequel les individus se situent, et les origines et destinations se renversent d'un âge à l'autre.

Les flux les plus importants sont les flux de jeunes gens et de jeunes filles, le plus souvent sans doute célibataires qui, issus des départements en grande partie ruraux, se dirigent vers les zones déjà très urbanisées du début du siècle. A ces âges, ces flux ne sont absolument pas accompagnés de flux inverses, même d'importance moindre : les départements fortement urbanisés ont une émigration négligeable de leurs natifs ; les départements ruraux ont une immigration encore plus négligeable de natifs des départements voisins.

Cependant, il existe des départements situés autour des zones très urbanisées qui ont déjà des flux plus équilibrés de jeunes immigrants et de jeunes émigrants. L'exemple de la Seine-et-Marne, donné sur le graphique 8, montre clairement que ce département est un lieu important de passage : il reçoit de nombreux immigrants des autres départements, tout en envoyant de nombreux natifs vers l'extérieur. Bien entendu, ces flux sont moins importants que le brassage massif de jeunes se dirigeant vers Paris, Lyon ou Marseille, mais ils sont loin d'être négligeables.

Autour de 25 ans, période qui correspond pour de nombreux individus à leur mariage et à leur installation dans une vie professionnelle plus stable, les flux migratoires vont changer de direction et d'intensité.

En premier lieu, dans les départements très urbanisés, l'importance des flux va s'inverser et l'on observera beaucoup plus de départs d'anciens immigrants que d'arrivées de nouveaux venus. Systématiquement, on voit que ces départs correspondent en fait à des retours dans les départements de naissance ruraux, car dans ces régions, aux mêmes âges, les retours vont l'emporter sur les départs. Ces retours sont cependant beaucoup plus le fait d'hommes que de femmes.



S'il en est ainsi pour les départements extrêmes, tels que la Seine (graphique 1), et, dans l'autre sens, la Creuse (graphique 3), des situations plus complexes apparaissent dans d'autres départements. Les comportements peuvent encore changer selon l'âge, et l'analyse factorielle nous montre que le découpage satisfaisant distingue les individus âgés de 25 à 50 ans de ceux âgés de 50 ans et plus. On voit ainsi apparaître un nouveau seuil correspondant à l'âge de la fin de la fécondité des femmes, qui vient entamer une autre étape du cycle de vie des populations migrantes.

Nous ne reprendrons pas ici les situations différentes que nous avons analysées en détail. Notons qu'elles montrent la grande diversité des départements devant le phénomène migratoire. Certains départements qui le connaissent déjà depuis longtemps, comme l'Aveyron ou le Tarn, vont avoir des comportements très différents de ceux qui sont restés longtemps confinés sur eux-mêmes et ne se sont ouverts qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le Finistère.

Cette recherche doit être poursuivie dans plusieurs directions pour mieux éclairer les migrations du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

En premier lieu, il serait utile de relier ces taux de migration par âge à diverses caractéristiques des départements : part de population urbaine, salaires agricoles et ouvriers, distance aux grands centres urbains, etc. Cette analyse devrait permettre de mieux caractériser les divers comportements migratoires que nous avons mis ici en évidence.

En second lieu, il serait nécessaire de reprendre les tableaux croisant département de naissance et département de résidence, pour tenir compte de l'information présentée ici, sur la structure par âge de ces flux. Les méthodes existent pour fournir des estimations plus satisfaisantes à partir de données incomplètes (Courgeau, 1988).

Enfin, pour pouvoir aller plus loin dans cette analyse des migrations, il est nécessaire de disposer d'un fichier longitudinal de la mobilité des générations successives tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'enquête sur la mobilité géographique et professionnelle entreprise par J. Dupâquier (Dupâquier, 1981) permet d'approcher cette étude de façon plus précise. Bien que l'on ait une information indirecte sur la mobilité géographique, par les lieux de résidence aux divers événements familiaux, cette information devrait permettre de reconstituer le cheminement migratoire de l'individu (Courgeau, 1991), sous certaines hypothèses.

Il reste encore beaucoup à faire pour connaître la mobilité géographique du passé mais les nouvelles sources mises au jour permettent de grands espoirs dans ce domaine.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bonneuil, N. (1991), *Reconstruction et dynamique des populations du passé*, Thèse de doctorat en mathématiques appliquées aux sciences sociales, 359 p.
- Courgeau, D. (1970), *Les champs migratoires en France*, Travaux et documents, cahier n° 58, INED, 158 p.
- Courgeau, D. (1988), *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, Editions de l'INED, 301 p.
- Courgeau, D. (1991), *Essai d'analyses de biographies migratoires à partir des résidences aux divers événements familiaux: la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Communication au séminaire sur les nouvelles et anciennes méthodes en démographie historique, UIESP, 15 p.
- Dupâquier, J. (1981), Une grande enquête sur la mobilité géographique et sociale au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, *Population*, 36, 6, p. 1164-1167.
- Garden M., Le Bras, H. (1983), La dynamique régionale, in Dupâquier J. (éd.), *Histoire de la population française, 3, De 1789 à 1914*, p. 138-161.
- Poussou, J.P., Courgeau, D., Dupâquier, J. (1988), Les migrations intérieures, in Dupâquier, J. (éd.), *Histoire de la population française, 3, De 1789 à 1914*, p. 177-197.
- Segalen, M. (1988), Le mariage, in Dupâquier, J. (éd.), *Histoire de la population française, 3, De 1789 à 1914*, p. 423-435.
- Tugault, Y. (1973), *La mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes*, Travaux et documents, cahier n° 67, INED, 226 p.